

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 3 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un et le 3 MARS, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace séraphin GIMBERT à VESSEAUX, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

**PRESENTS** : MC SAUSSAC, A BEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, , C FAURE (proc de J SOUBEYRAND), P GAILLARD (proc de K ESSAYAR), R KAPPEL, JY MEYER,, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JC COURT, A DELAYGUE, C DUCHAMP, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, P DUPONT, D BERLAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, JP MARRON, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, J BOYER, G DOZ, M CEYSSON, F CHASSON, A ROUSSET, B SOUCHE, M TOURVIEILHE, M TAUPENAS et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52  
Présents : 45  
Procurations : 2  
Votants : 47  
Absents : 5

Date de convocation : 25/02/2021

Secrétaire de séance : Alice BEL

Absents : JP LARDY, M ALLAMEL, JF DURAND, J SEBASTIEN et A CHARROUD

En présence des suppléants non votants :

**Objet** : Collecte des déchets ménagers et assimilés - lancement de la consultation en vue de la passation d'un marché public de prestation de services en procédure formalisée.

Le Président informe l'assemblée que le marché 2018-13 signé avec l'entreprise PLANCHER ENVIRONNEMENT, pour la collecte des déchets ménagers et assimilés concernant 8 communes sur le secteur d'Antraigues + commune de Lavilledieu + marché d'Aubenas, prend fin au 31 juillet 2021. Ce marché est d'une durée totale de 3 ans.

Pour information : le marché actuel (1/9/2018 au 31/8/2021) représente un volume financier de 581 582 € HT. Pour le prochain marché, au vu des évolutions (modification de la fréquence éventuelle des collectes), le marché pourrait être d'un montant inférieur. Aussi, il est prudent de ne pas s'engager sur le même volume du marché en cours (près de 582 000€) alors que la réduction et/ou modulation éventuelle des collectes porterait le marché à un montant inférieur.

Il est donc proposé de s'engager sur un montant certain qui pourra être complété par des bons de commande si nécessaire en faisant appel à la technique d'achat 'accord cadre à bons de commande' et ainsi, proposer le marché avec un minimum de 350 000€ HT mais sans maximum.

En conséquence, il sera proposé de passer le marché à intervenir dans les conditions suivantes :

- Marché pour 3 ans (1 an renouvelable deux fois sans pouvoir excéder 3 ans),
- Montant prévisionnel global (3 ans) : montant minimum : 350 000€ € HT et sans maximum (nb : TVA à 10%) ;
- Type de procédure formalisée. Le choix de l'attributaire sera soumis à la commission d'appel d'offres avant présentation en conseil communautaire.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :**

- D'autoriser le Président au lancement de la consultation à intervenir dans les conditions précédemment définies.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 4 mars 2021

Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20210303-DEL03032021-23-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2021  
Date de réception préfecture : 05/03/2021